La Lettre mensuelle de l'Académie Mars 2026 – N°93

1 - Le mot de la Présidente

Mars : dans la mythologie de la Rome antique, le dieu grec Arès est devenu Mars. Cet olympien, dieu de la guerre, protecteur de la cité, est un personnage complexe. Guerrier bien sûr, il apparaît aussi comme un fondateur, un civilisateur. Nous aurions bien besoin de lui dans ces temps troublés où le droit ne nous protège plus, où les frontières de toutes natures sont violées, où les règles sont réécrites par de puissants prédateurs qui jouent avec le feu, où enfin le monde semble basculer.

Mars : c'est aussi une planète où les scientifiques ont découvert des écoulements saisonniers d'eau, de la glace dans les calottes polaires, de l'eau piégée dans le sol et même, dans l'atmosphère, de la vapeur d'eau. Au mois de mars, à l'Académie de Montauban, il est justement question d'eau et de voyages, avec la langue française pour structurer notre pensée.

Les **voyages** comme fil rouge : il ne s'agit pas seulement de déplacements mais d'une façon d'organiser, d'éprouver et d'exprimer ce que nous cherchons à comprendre. Progression de notre pensée : départs, obstacles, étapes, découvertes, retours, pour relier des idées comme on relie des lieux. On avance, on bifurque, on revient, on entrevoit de nouvelles perspectives, on s'égare parfois, on se transforme presque toujours.

En 2024, nous avions choisi la thématique de **l'eau** comme fil rouge de nos travaux parce qu'il s'agissait d'un sujet riche et polysémique. En souhaitant découvrir les mots de la navigation, nous savions que les questions de dérèglement climatique influent sur notre vie quotidienne et qu'elles sont de plus en plus présentes dans nos débats. Mais nous ne pouvions pas prévoir le passage des tempêtes *Nils* et *Pedro* sur nos régions, causes directes des inondations du mois de février.

Nous repensons aux crues et inondations de 1875 et de 1930, notamment à Moissac et Montauban. Celles de 2026 constituent un nouveau repère historique et nous rappellent la vulnérabilité de notre société.

Qu'il s'agisse de ces inondations ou de tout autre sujet relatif à notre patrimoine (matériel ou immatériel), les académiciennes et académiciens de Montauban maintiennent une synergie entre deux missions :

- La **valorisation du passé** grâce à aux publications et aux divers travaux de recherche,
- La confrontation, par les conférences et les colloques proposés, aux **questions vives** qui traversent notre époque.

Notre Académie dispose d'un sceau et d'une devise : un laurier enté sur le saule des armes de la Ville de Montauban avec ces mots ***Miraturque novas fondes*** - *accueille les nouvelles frondaisons.* Cette devise illustre parfaitement l'esprit dans lequel nous travaillons. Nous puisons l'énergie dans le passé, les racines du saule, arbre symbole de vie et d'immortalité, afin d'accueillir les nouvelles frondaisons, celles du laurier, celles des lumières.

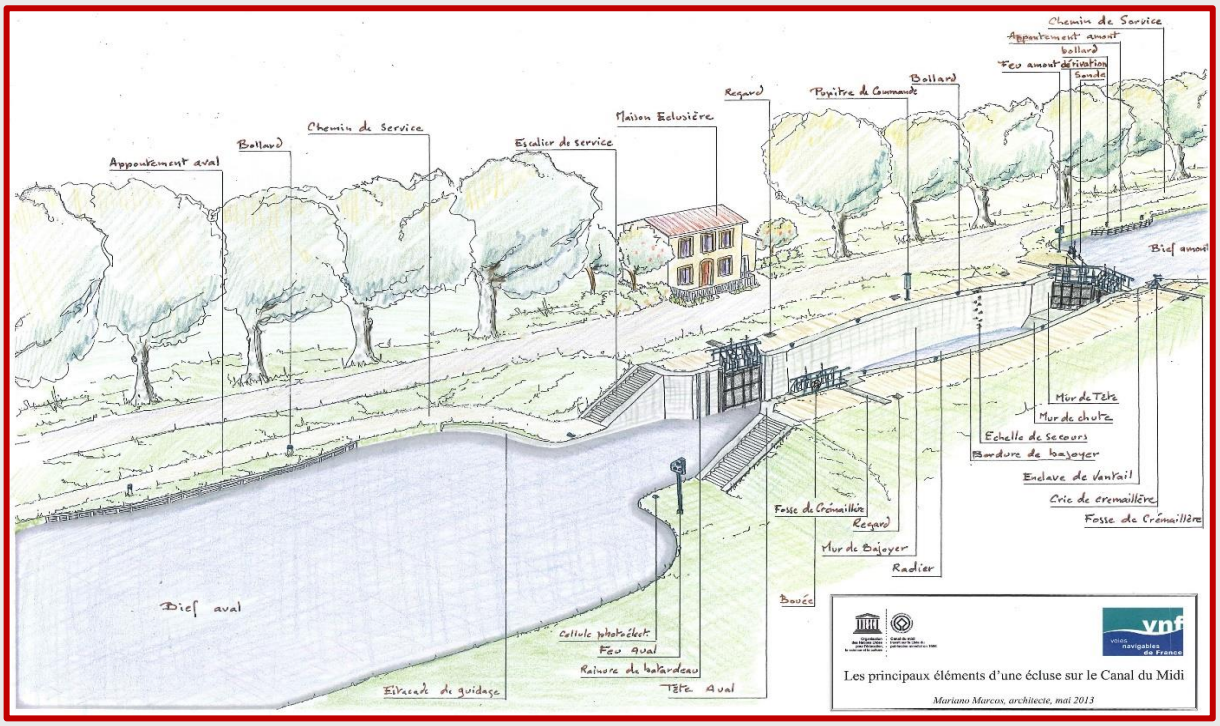
Mireille Courdeau

Retrouvez les actualités, publications, chroniques et autres informations sur le site :
https://www.academiemontauban.fr/

2 - Compte rendu de la séance publique du lundi 2 mars 2026, par Jean-Marc Detailleur

La présidente accueille l'assemblée et donne la parole au secrétaire général qui expose la liste fournie des manifestations culturelles du mois, qui est celui des 20 ans des Journées Olympe de Gouges sur le thème "*Femmes engagées*", manifestations programmées du 13 au 21 mars 2026.
La présidente présente ensuite les trois conférenciers de ce jour qui illustrent le thème de la langue et la navigation fluviale, maritime et la langue juridique.
Mariano Marcos, architecte du patrimoine et urbaniste, membre titulaire.
Robert Verheuge, spécialiste des politiques culturelles, membre associé.
Jean-Louis Pujol, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Montauban, membre associé.

Les mots de la navigation fluviale : le canal des deux mers « Notre Canal » par Mariano Marcos.



Dessin Mariano Marcos

L'ambition ancienne était dans notre région de joindre les deux mers, la mer Méditerranée et la mer Océane, pour éviter le contournement de la péninsule ibérique. Les difficultés étaient et restent très nombreuses : comment avoir l'eau nécessaire en l'absence de rivière ? comment établir des tracés horizontaux sur des terrains accidentés ? comment permettre aux navires de franchir les dénivelés ?

Pierre-Paul Riquet au XVIIème siècle va inventer ce cours d'eau en projetant son tracé, en imaginant de concentrer les eaux des petites rivières de la Montagne Noire, de les stocker à l'aide d'un énorme barrage, celui de Saint-Ferréol, et de créer une rigole qui amène toutes ces eaux jusqu'au seuil de Naurouze, col entre Océan et Méditerranée. Cet immense chantier ne durera que 15 ans !
Les mots qui disent le nom de tous ces aspects de la réalité du canal constituent la langue des usagers de la voie d'eau.

Le conférencier les passe en revue à travers la description de l'alimentation, du linéaire, de l'écluse, et des usages actuels de la voie fluviale, illustrés de nombreuses cartes et photos. Ces images nous parlent et sont comprises par chacun, ce qui définit une langue.
Parmi ces mots spécifiques :
La robine : canal qui relie une rivière à la mer,
La rigole : canal non navigable qui relie le réservoir à l'alimentation directe du canal,
Le bief : partie de voie d'eau comprise entre deux écluses,
Le viradou : expression de l'élargissement ponctuel du canal de forme plus ou moins circulaire qui permet aux péniches d'opérer un demi-tour,
Musoirs, rainures de batardeau, chambre de porte constituent les maçonneries qui permettent aux écluses de bien fonctionner. Les bajoyers sont les murs qui bordent le sas de l'écluse.

Mariano Marcos décrit également les différents types de maisons éclusières et conclut sur les usages actuels de la voie fluviale, qui ne représente plus l'équipement destiné au transport de marchandises dans notre région depuis la mise en service du chemin de fer Narbonne-Bordeaux mais forme un aspect très apprécié de la navigation de loisirs et de tourisme.

La langue de la navigation à voile par Robert Verheuge.



Voilier Amadeus – Photo R. Verheuge

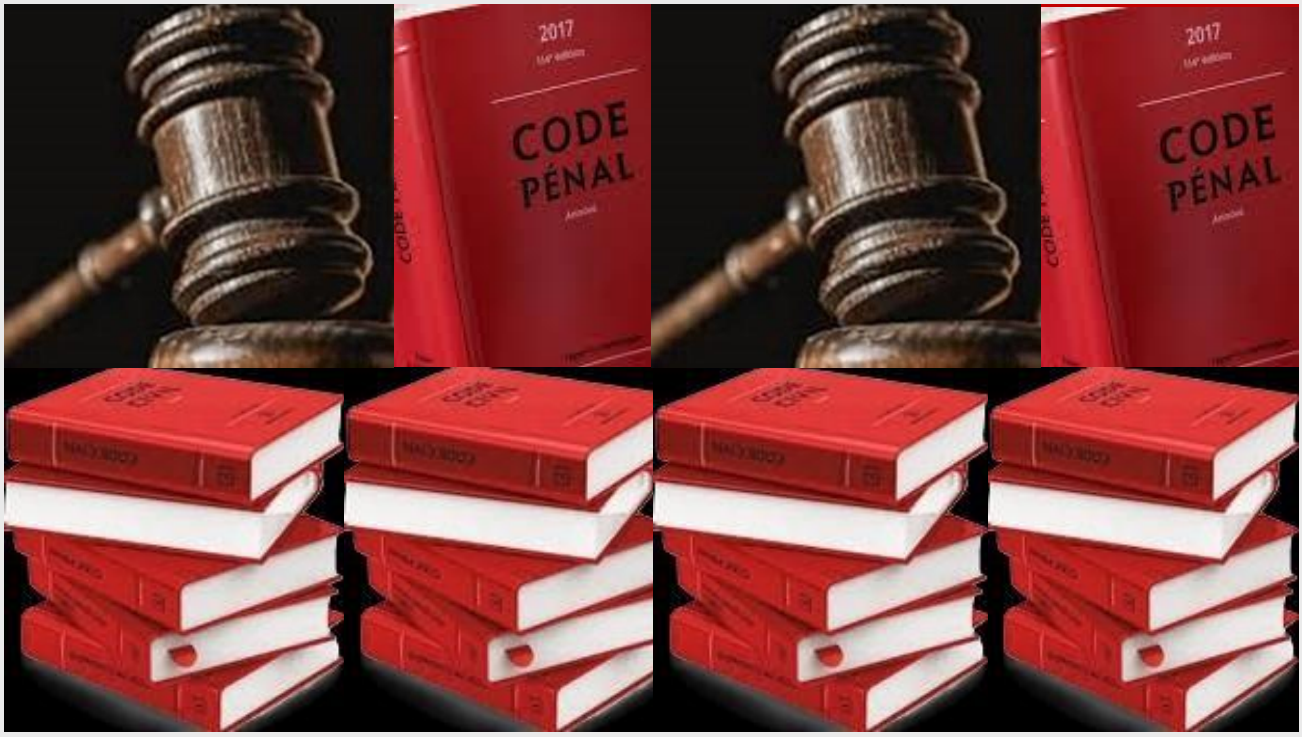
Les gens de la voile disposent de nombreux mots spécifiques à leur monde, par souci d'efficacité et afin de ne pouvoir être confondus dans leur usage avec ceux des terriens. Cette langue évolue en fonction des nouveaux outils des marins et des nouveaux types de bateaux, par exemple les *foils*, feuilles qui réduisent la traînée des voiliers, apparues dans la Course du Rhum.
La langue de la voile sait rapprocher l'expression de l'objet. Elle constitue un monde à part.

Le conférencier commence par illustrer son propos avec une cinquantaine d'expressions au sens pluriel comme :
Prendre une biture qui peut vouloir dire se saouler mais aussi poser une chaîne en zig-zag comme l'est la marche de l'ivrogne.
Amer remarquable qui, pour le marin, est un point de repère visible de loin, utilisé pour se situer en navigation côtière.
Cagnard : pour les terriens, plein soleil, pour les marins, abrité par une forte toile du même nom.
Emmancher : pour le marin, non pas ajuster un outil sur un manche, mais arriver sur la Manche en venant de l'Atlantique.
Étancher : en mer, colmater une voie d'eau.
Grappin : mettre le grappin dessus n'a pas à terre le sens de lancer une petite ancre légère pour faciliter un abordage.
Panneau : pour le marin, tomber dans le panneau d'écoutille - sorte d'ouverture mobile au-dessus d'une cabine- est dangereux pour l'intégrité de ses membres.

Robert Verheuge souligne le grand nombre d'expression venues de la mer et passées dans le domaine courant, comme arriver à bon port, faire avec les moyens du bord, veiller au grain etc.
Il rappelle aussi les superstitions attachées à la navigation en mer, comme celle de l'albatros, porteur de mauvais présages ou du tabou sur le mot lapin à cause -dit-on- de l'action des rongeurs sur les cordages et planches entraînant des naufrages.
La plus spectaculaire tient à l'obligation, lorsque vous changez le nom du bateau, de *couper la queue du serpent* en effectuant une manœuvre pour en couper le sillage encore visible afin que le bateau *accepte* son nouveau nom.
Ces superstitions font partie de la culture maritime et témoignent du respect et de la crainte que les marins ont toujours éprouvés envers la mer.

Le conférencier conclut en citant quelques mythes de notre inconscient collectif tout comme celui des navigateurs : l'arche de Noé, la barque à Charon sur le Styx, le Vaisseau Fantôme, qui permettent à notre âme de voyager dans les eaux primordiales de notre subconscient.

Nul n'est censé ignorer la loi, par Jean-Louis Pujol



e

Après une transition en liaison avec les propos de ses deux prédécesseurs - *l'avocat godille et rame souvent à contre-courant* - le conférencier pose la question des rapports entre la langue et le droit. Comment s'interpénètrent ces deux concepts pour faire du droit le régisseur des normes de vie en société ?

Dans le domaine juridique, la langue écrite est primordiale en tant qu'outil de compréhension des lois, droits et devoirs, et cela depuis la plus haute antiquité avec le code d'Urnamnu chez les sumériens -2100 avant notre ère et le code d'Hammourabi (-1800).

Les lois de Solon (-590) et les réformes de Clisthéne (-508) ont instauré la démocratie athénienne en réorganisant les tribus et introduisant l'égalité de tous devant la loi.
Le droit romain a rassemblé différents codes, comme celui de Justinien au 6ème siècle, et a profondément marqué notre droit.
Le grand tournant des liens entre la langue française et le droit se situe en 1539 par l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui va imposer le français dans les actes officiels et juridiques. La révolution consacre les droits fondamentaux avec la déclaration de 1789 des droits de l'Homme et du Citoyen. Napoléon Bonaparte sera à l'origine des codes qui vont compiler l'ensemble des textes applicables, écrits en français *simple* pour être compris de tous.

Après ce rappel historique, Jean-Louis Pujol pose la question de savoir si la loi consacre les évolutions sociales ou les précède et donne plusieurs exemples des deux situations : la loi Badinter sur l'abolition de la peine de mort, alors soutenue par une majorité de Français, a précédé cette évolution humaniste ; celle du divorce par consentement mutuel en 1975 relève de l'exemple contraire qui consacre une évolution des mœurs de la société.

Le conférencier poursuit en analysant le contenu et la portée de la maxime "*nul n'est censé ignorer la loi*", qui nous vient du droit romain "*ignorantia juris non excusa*t".
Elle se veut un outil de sécurité juridique et d'égalité de traitement devant la loi : chacun est réputé connaître l'ensemble des lois en vigueur et nul ne peut invoquer son ignorance pour échapper à son application.
Mais peut-on connaître les 8000 lois actuelles et les 11000 décrets qui existent en France à ce jour ? L'ignorance devient presque légitime.

Le conférencier conclut sur plusieurs citations et anecdotes qui démontrent la nécessité d'un intermédiaire entre ceux qui écrivent la loi et qui l'appliquent et ceux qui la subissent. L'avocat connaît la langue judiciaire et se met au service du judiciable.

Les trois conférenciers sont remerciés par de chaleureux applaudissements.

La présidente invite l'assistance à la prochaine séance publique de l'Académie, le lundi 13 Avril à 17heures, qui verra la réception de François-Henri Soulié par Philippe Bécade, ancien président de l'Académie, suivie par la conférence de l'impétrant : "*Georges Herment, le cri de l'homme dans la gorge du néant*".

L'assemblée générale ordinaire de l'Académie, qui rassemble les membres associés et titulaires ainsi que les membres correspondants, se tiendra à 16heures ce même jour, dans la même salle.

3 – À ne pas manquer prochainement :

Le vendredi 10 avril 2026 à 18h conférence à l'auditorium Montauriol du centre universitaire (entrée avenue de Beausoleil à Montauban). Inscription préalable auprès des Archives Départementales de Tarn-et-Garonne (tél : 05 63 03 46 18) : *"Les confidences épistolaires de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan à son ami Pierre Enlart de Grandval".*
Une cinquantaine de lettres inédites, écrites entre 1726 et 1777, par Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, magistrat de la Cour des Aides de Montauban et homme de lettres très réputé en son temps : voilà une source d'un intérêt majeur pour qui s'intéresse à la vie littéraire, politique et sociale au siècle des Lumières. Les conférenciers - Mireille Courdeau, Jacques Carral et Norbert Sabatié, membres titulaires de l'Académie de Montauban et Jérôme Cras, directeur des Archives départementales - vous diront par quelles voies cette correspondance est parvenue jusqu'aux Archives départementales ; ils vous feront découvrir la forme et le contenu de ces lettres autographes qui ont été intégralement transcrites et publiées en 2025 dans la "collection du patrimoine" de l'Académie de Montauban ; ils vous apporteront enfin un éclairage nouveau sur la vie et l'œuvre d'un Quercynois qu'on ne se lasse pas de redécouvrir.

4 - Les rendez-vous de l'Académie. CFM radio, 60ème émission : invité Paul-Arnaud Péjouan



Robert d'Artois, Anne Lasserre et Paul - Arnaud Péjouan – photo Rémy Torroella

Pour écouter cette émission : https://www.cfmradio.fr/paul-arnaud-pejouan

A la fortune du mot : Flamboyant – chronique de Robert d'Artois
Mais encore... : Carte postale des Antilles – chronique enregistrée par Pierre Gauthier
Le lieu : Venise, évocation de Paul-Arnaud Péjouan
Les livres : *L'homme en rouge*, Julian Barnes - *Trois Mexique,* JMG le Clézio, choisis par Robert d'Artois
Le poème : *Confession*, Czeslaw Milosz lu par Paul-Arnaud Péjouan

5 - Publications de l'Académie

Bon de commande

Mr, Mme :
Adresse :
Tél : **Courriel :**
Souhaite recevoir le(s) livre(s) suivant(s) (soulignez les livres commandés) :

Actes du colloque 2023, *Qui êtes-vous, Blaise Pascal ?*	10€
J-J Lefranc de Pompignan*, Le Voyage de Languedoc et de Provence*	10€
Actes du colloque 2021, *Le siège de Montauban*	15€
J.-J. Le Franc de Pompignan	20€
Deux siècles d'histoire (1730-1930)	20€
Actes du colloque*, L'Axe Garonne*	10€
Dictionnaire des Montalbanais	25€
"Olympe l'insoumise"	5 €
Per tal astre	16€
Dictionnaire des Rues et Chemins de Montauban	20€
Pouvillon retrouvé	20€
Marcel Séméziès, Mémoires de ma Vie et de mon Temps	28€
Recueil annuel des communications (des années 2000 à 2025)	20€
Actes du colloque 2022, *Le Handicap.* *La frontière (?) entre le normal et le pathologique*	15€

Vient de paraître :
Jean-Jacques Le Franc de Pompignan. *Confidences épistolaires à son ami Pierre Enlart de Grandval de 1726 à 1777.* Transcription des lettres de Jean-Jacques Le Franc de Pompignan (Coproduction Académie de Montauban, Amis des Archives Départementales, Archives Départementales de Tarn-et-Garonne. Collection du Patrimoine / Tome II. 20 **€**

Participation aux frais d'envoi : 7€ jusqu'à 26 € d'achats, 10 € jusqu'à 41 € d'achats, 13 € au-delà
Règlement, par chèque uniquement, à l'ordre de l'Académie de Montauban.
Le détail de nos publications est en ligne sur le site internet de l'Académie de Montauban
https://www.academiemontauban.fr/publications/ouvrages

Rédaction de la lettre électronique de l'Académie
Mireille Courdeau avec la complicité de Pierre Desvergnes, Jean-Marc Detailleur et Claude Sicard.

Messagerie : academiedemontauban@gmail.com
Adresse : Maison de la Culture, 25 Allée de l'Empereur, 82000 Montauban
POUR EN SAVOIR PLUS, cliquer sur ce lien : https://www.academiemontauban.fr/